

Recherche d'un prestataire pour :

Réseau des Jardins Partagés

Elogie-Siemp – Paris Habitat – RIVP



1. Contexte et enjeux

3 organismes de logement social parisiens : Paris Habitat, RIVP et Elogie-Siemp ont décidé en 2025 de s'associer pour créer un réseau interbailleurs des jardins partagés présents sur chacun de leurs patrimoines.

Ces jardins, de tailles très variables (de 50 à + de 1.500 m²) sont partie intégrante des espaces verts des résidences et sont porteurs de nombreuses valeurs ajoutées dans le tissu urbain : celle d'une qualité environnementale liée à leur biodiversité, d'un agrément de vie porté par les bailleurs auprès des locataires, d'un lieu d'échanges et de renforcement du lien social, d'un terrain d'expérimentations socio-économiques et environnementales...

Au nombre de 120, ces jardins sont au quotidien animés par des collectifs d'habitants ou des associations locales qui partagent souvent les mêmes enjeux, difficultés ou projets. Les différents bailleurs finançant par ailleurs une partie de leurs besoins ou des projets spécifiques d'aménagement ou d'animation.

Pour déterminer l'envie et identifier les besoins des collectifs de jardiniers, les 3 bailleurs leur ont adressé au printemps 2025 un questionnaire qui leur a permis de cerner les attentes. Le fort taux de réponses (près de 80 jardins) a confirmé l'appétence pressentie pour une mise en commun des forces et la mise en place d'actions collectives. (Analyse des réponses au questionnaire disponible sur demande)

Une première réunion de restitution (en septembre 2025) a permis de réunir plus de 50 jardins et d'affiner les contours du futur réseau des jardiniers. Cet échange a aussi eu pour conséquence de confirmer le besoin d'un accompagnement extérieur temporaire pour structurer et poser les fondations du Réseau. Les jardiniers, déjà très investis dans l'entretien et l'animation de leurs jardins respectifs, ne pouvant, seuls, construire et piloter la mise en place de ce nouveau collectif.

A ensuite été organisé un groupe de travail spécifique (novembre) avec une dizaine de jardiniers volontaires pour préciser, autour de trois axes principaux, les missions qui pourraient être confiées au prestataire.

Les bailleurs ont ainsi proposé que la structuration du Réseau interbailleurs soit portée par un prestataire, pour une durée limitée. Le prestataire devant pour ce faire, s'appuyer sur les compétences existantes au sein des différents collectifs de jardiniers, avec pour finalité l'autonomisation du Réseau en fin de mission.

2. Objectifs généraux

Le Réseau souhaite structurer et professionnaliser ses activités autour de trois axes stratégiques :

1. **Échanger/Communiquer** : mise en place d'un ou plusieurs canaux de communication interne aux jardiniers, d'instances d'échanges avec les bailleurs et outils de communication auprès du grand public et des institutions.
2. **Former/Développer** : identifier les besoins des jardiniers en termes d'acquisition de connaissances, compétences et proposer un plan de formation/visites adapté ainsi que des outils de partage des matériels et savoir-faire.
3. **Fêter/Célébrer** : organiser et valoriser des événements autour des jardins. Créer des outils et supports pour l'organisation autonome d'événements festifs.

Le prestataire retenu devra accompagner le Réseau dans ces trois axes, proposer des solutions concrètes et pérennes, et permettre une autonomie progressive des jardiniers.

Le prestataire devra en priorité s'appuyer sur les ressources et compétences existantes au sein des jardins mais aussi de la Ville de Paris. Les bailleurs mettront à disposition du candidat retenu les contacts des jardiniers s'étant portés volontaires pour le groupe de travail.

Le prestataire ne devra pas gérer les sujets relevant directement de la gestion de proximité des bailleurs mais pourra proposer un process de remontée et réorientation vers le bailleur concerné. Pour faciliter la fluidité des échanges, les bailleurs transmettront au prestataire une liste à jour des contacts des chargés de mission DSU.

3. Missions détaillées

3.1 Axe 1 – Échanger/Communiquer

- **Outil de communication (1) :** Construire avec les jardiniers un outil de communication interne aux jardiniers (groupe WhatsApp ?). Le candidat devra prévoir durant le temps de sa mission un temps de modération et d'administration de l'outil qui sera mis en place (préciser le temps d'administration/modération dédié à cet outil – modalités, fréquence ...) en anticipant que cet outil puisse, à terme, être pleinement maîtrisé et utilisé de manière autonome par les jardiniers.
- **Outil d'échange des savoirs (2) :** le candidat proposera une plateforme des ressources pouvant être utilisée par les jardiniers dans le cadre de leurs activités. Par ressources, nous entendons notamment les outils, compétences internes, bons plans (achat, troc, dons...), formations, conférences. Ces ressources étant d'abord à identifier au sein des jardins existants, réseaux associatifs locaux et à la Ville de Paris. En anticipant que cet outil puisse, à terme, être pleinement administré et utilisé de manière autonome par les jardiniers.
- Pour ces deux outils, le candidat détaillera les compétences techniques de son équipe, mais aussi en agriculture urbaine pour assurer des réponses de qualité.
- Le candidat précisera de quelle manière il fera des retours réguliers à la communauté des jardiniers sur l'avancée des projets.

3.2 Axe 2 – Former/Développer

- **Identification des besoins :** le candidat précisera une méthodologie lui permettant de recenser précisément les besoins des jardiniers en termes de : formation, visites de sites exemplaires, matériels et matières premières nécessaires, besoins de connaissances. Par la même occasion, il lui est demandé d'identifier les compétences existantes au sein du réseau des jardiniers (jardinage, graphisme, dessin, écriture, photographie...) afin de renforcer l'autonomisation du réseau et de promouvoir le partage de ces savoir-faire sous forme d'entraide et/ou de parrainage.
- **Réponses aux besoins :** Il sera ainsi en mesure de proposer :
 - Un programme annuel adapté à la saisonnalité et aux profils des jardiniers.
Le candidat précisera si ces formations/visites feront l'objet d'un accompagnement extérieur ou seront assurées en autonomie par les bénéficiaires.
 - Des solutions de mutualisation et/ou achats groupés pour le matériel et les consommables. En portant une attention particulière à l'organisation pratique (question de la proximité géographique et des capacités de déplacements et moyens logistiques limités des locataires)
 - Selon la faisabilité, la mise en place d'un réseau de parrainage au sein du Réseau : charte et cadre, identification des parrains, catalogue des compétences des jardiniers et valorisation des parrains

Le candidat précisera comment il articulera les réponses et solutions de cet axe avec la plateforme de ressources évoquée dans l'Axe 1.

3.3 Axe 3 – Fêter/Célébrer

- **Annuaire et calendrier annuel** : Le candidat recensera les événements festifs liés au jardinage et à la nature en ville organisés par les institutionnels, collectifs associatifs et jardins du réseau, sur la commune de Paris et éventuellement en première couronne. Il transmettra par ailleurs sa méthodologie au Réseau en vue de l'autonomisation future de ce dernier.
- **Guides et fiches conseils** : Le candidat construira un guide pratique pour permettra aux jardins l'organisation autonome de fêtes/événements à l'échelle de leur jardin/quartier (kit de communication, logistique, banque d'images, partenariats associatifs potentiels, orientation zéro déchet, activités...)
- **1 événement collectif annuel** : le candidat proposera l'organisation d'un événement permettant de réunir l'ensemble du Réseau et ses partenaires, de préférence dans un des jardins des bailleurs. Il s'appuiera une fois encore sur les ressources disponibles au sein du Réseau et éventuellement sur des prestataires externes.

À la fin de la mission, le réseau devra être autonome. Le prestataire devra détailler sa méthode, sa philosophie et ses initiatives visant à atteindre le niveau d'autonomie progressif attendu.

4. Livrables attendus

Axe 1 – Échanger/Communiquer

Plateforme de communication opérationnelle accompagnée de son plan d'animation et de publications, outil de recensement des ressources locales accompagné de sa méthodologie de collecte et mise à jour des informations.

Rétroplanning des retours d'informations du prestataire auprès des bailleurs et du groupe de jardiniers auprès des bailleurs.

Axe 2 – Former/Développer

Rapport de sondage relatif à l'identification des besoins, plan de formation annuel, catalogue des compétences mobilisables chez les jardiniers, accompagné de propositions pour système de parrainage, des recommandations pour achats groupés.

En fin de mission, le prestataire présentera les actions/outils mis en place avec les jardiniers pour une reprise en main de l'ensemble des outils par ces derniers.

Axe 3 – Fêter/Célébrer

Annuaire et calendrier annuel des événements festifs, un guide pratique pour mettre en place un événement (kit de communication, fonds photographique...), l'organisation et la coordination de l'événement annuel/biennal

Axe 4 - Suivi et remontée d'informations

- Au cours de sa mission, le prestataire devra être en mesure de proposer aux trois bailleurs des remontées d'informations régulières, comprenant à minima : un état des lieux mensuel d'activités, une

réunion semestrielle (ordre du jour partagé et compte-rendu par prestataire) ainsi qu'un bilan annuel sous forme de rapport écrit. Les bailleurs se réservant le droit d'anticiper la réunion semestrielle si le besoin s'en fait sentir.

5. Durée de la prestation

Il est envisagé une durée de prestation de 18 mois, à compter de la notification.

Néanmoins, le candidat se sentira libre d'argumenter en faveur d'une modification de cette durée.

6. Profil et compétences attendues du prestataire

Le candidat devra apporter la preuve de ses compétences et capacités en gestion de projet et co-construction avec des citoyens/acteurs associatifs, en agroécologie, en maîtrise des outils numériques proposés ainsi que sa capacité d'organisateur d'événement.

Le candidat devra préciser ses références antérieures en lien avec cet appel à projet.

Le candidat proposera des outils numériques conformes à la réglementation RGPD et démontrera sa capacité à modérer la plateforme de communication proposée.

7. Budget

Le candidat proposera un budget comprenant l'ensemble des prestations attendues, en détaillant le nombre de jours mobilisés pour chacun des axes et des actions mises en œuvre.

Il pourra toutefois, s'il l'estime nécessaire (les prestations gratuites étant à privilégier) et démontre sa pertinence, présenter un budget additionnel concernant le poste « formations/visites ».

Les bailleurs prendront potentiellement à en charge les frais relatifs à : la fête annuelle, les formations (si nécessaire - cf Axe2), la mise à disposition de salles pour des projections ou réunions.

8. Calendrier de réponse et référents

Les candidats disposent de trois semaines pour préparer leur réponse. Celle-ci devra donc leur parvenir avant le 12 mars 2026 – 17h.

Adresse d'envoi de la proposition : etienne.nganga@elogie-siemp.paris (06 69 18 07 83).

Les autres contacts référents sont :

Pour RIVP : Alexandre.Richter@rivp.fr (06 68 77 94 64)

Pour Paris Habitat : nicolas.levrel@parishabitat.fr (06 07 16 48 50)

A l'initiative des bailleurs (Direction des Politiques Sociales / Développement Social Urbain), une rencontre avec chacun des candidats pourra se tenir le 19 mars (matinée), pour un échange approfondi sur leurs propositions.

Une réponse définitive sera apportée au candidat retenu avant le 27 mars.

9. Critères d'analyse des réponses

L'analyse des réponses sera effectuée selon la répartition suivante :

- 40% : Prix

- 60% : Critères techniques

 - 20% : Méthode globale de constitution du réseau

 - 20% : Compétences de l'équipe

 - 20% : Principes d'autonomisation du réseau
